

## FICHE n° 1 SUR L'AJOUT DU FINANCEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE MÉCANISATION, D'AUTOMATISATION ET D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS LE PROGRAMME DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT AUX ENTREPRISES SERRICOLES DU MAPAQ

Comité de travail des serres sur la compétitivité de l'horticulture ornementale, environnementale et nourricière

### Secteur(s) visé(s)

- Production en serre

### Titre / Nom de l'action proposée

Ajout du financement des équipements de mécanisation, d'automatisation et d'intelligence artificielle dans le *Programme de soutien aux entreprises serricoles* du MAPAQ

### Description de l'action proposée (quoi)

Rendre admissibles les dépenses relatives à l'achat d'équipements de mécanisation, d'automatisation et d'intelligence artificielle dans le *Programme de soutien aux entreprises serricoles* du MAPAQ.

### Justification : contexte / objectifs / problématique que cette action veut résoudre (pourquoi)

Face à la pénurie de main-d'œuvre et à la compétition des producteurs en serre de l'Ontario et des États-Unis, nous réalisons que les producteurs en serre du Québec accumulent un déficit d'investissement du côté de l'automatisation et des technologies. Les nouvelles surfaces construites au cours des dernières années accentuent cette problématique puisqu'il y a encore plus de surface à couvrir.

Le programme du MAPAQ qui permettait aux producteurs agricoles de financer l'acquisition de nouvel équipement (*Initiative ministérielle « Productivité végétale », IPV*) limitait l'aide financière à 50 000 \$ par demandeur sur trois ans. Or, cette somme est nettement insuffisante pour l'acquisition d'équipement de mécanisation ou d'automatisation en serre. À titre d'exemples, un logiciel qui permet de calculer automatiquement les coûts de production au fur et à mesure des opérations coûte en moyenne plusieurs centaines de milliers \$ et une ligne de transplantation automatique de gamme intermédiaire plus de 200 000 \$.

De plus, le programme IPV ne permettait pas l'étalement des coûts sur plusieurs années alors que c'est souvent le cas pour la réalité d'implantation de tels équipements en entreprise (implantation par phases sur quelques années).

Deux programmes existent déjà pour le développement du secteur serricole : *Initiative ministérielle pour le développement des serres et des grands tunnels* et *Programme de soutien au développement des entreprises serricoles*. Ce deuxième programme permet les investissements majeurs en entreprise. Toutefois, les dépenses admissibles n'incluent pas les dépenses d'équipements mobiles et d'automatisation. Ces équipements sont pourtant essentiels

à l'augmentation de la productivité des serres du Québec puisqu'ils permettent de limiter les freins liés au manque de main-d'œuvre et de bonifier la production de végétaux du Québec de façon très significative.

L'adaptation du *Programme de soutien au développement des entreprises serricoles* afin d'inclure le financement des équipements d'automatisation, de robotisation et d'intelligence artificielle, avec l'étalement du soutien financier durant toute la période d'implantation des équipements en entreprise, nous semble donc une solution intéressante pour stimuler la productivité.

### **Impact\$ sur la compétitivité / retombées anticipées (*qu'est-ce que cela va donner*)**

L'accès à ces équipements de pointe permettrait :

- De réduire les besoins en main-d'œuvre par l'automatisation ;
- De diminuer les coûts de production et d'augmenter la productivité globale des entreprises ;
- D'acquérir de nouvelles façons de faire plus efficaces (gains de temps) dans les tâches du quotidien (semoirs automatiques, empoteuses, convoyeurs, transplanteurs, chambres de germination, arrosage automatique, etc.) ;
- D'augmenter la production et la qualité de végétaux du Québec et diminuer les importations.

### **Principales étapes et échéanciers de réalisation (*quand*)**

Ce projet passe par une concertation avec le MAPAQ afin d'élargir le *Programme de soutien au développement des entreprises serricoles* pour y intégrer l'achat d'équipements de mécanisation, d'automatisation et d'intelligence artificielle.

Dans ce nouveau volet, le financement de l'acquisition des équipements devrait pouvoir être étalé sur plusieurs années (Phases 1-2-3), et non attribué en une seule fois, pour permettre aux producteurs de répartir l'investissement nécessaire de leur côté et refléter la réalité d'implantation dans leur entreprise.

### **Coût et comment serait-elle financée (*combien*)**

Ce projet nécessiterait quelques rencontres entre les producteurs en serre et le MAPAQ afin de bien moduler le programme pour qu'il réponde aux besoins réels qui amèneront une plus grande compétitivité.

### **Qui serait responsable de la réaliser (*qui*)**

Producteurs en serre et MAPAQ

### **Qui seraient les partenaires et pour quoi (*avec qui*)**

Producteurs en serre et MAPAQ

### **Pour plus d'informations sur la fiche, contacter**

Nom : Mathieu LeMonnier  
Tél. : 514 817-0995  
Courriel : mathieu@lemonnier.ca